

Aide-mémoire



GUIDE DU S.S.T

SAUVETAGE SECOURISME DU
TRAVAIL



Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



01.74.81.00.62



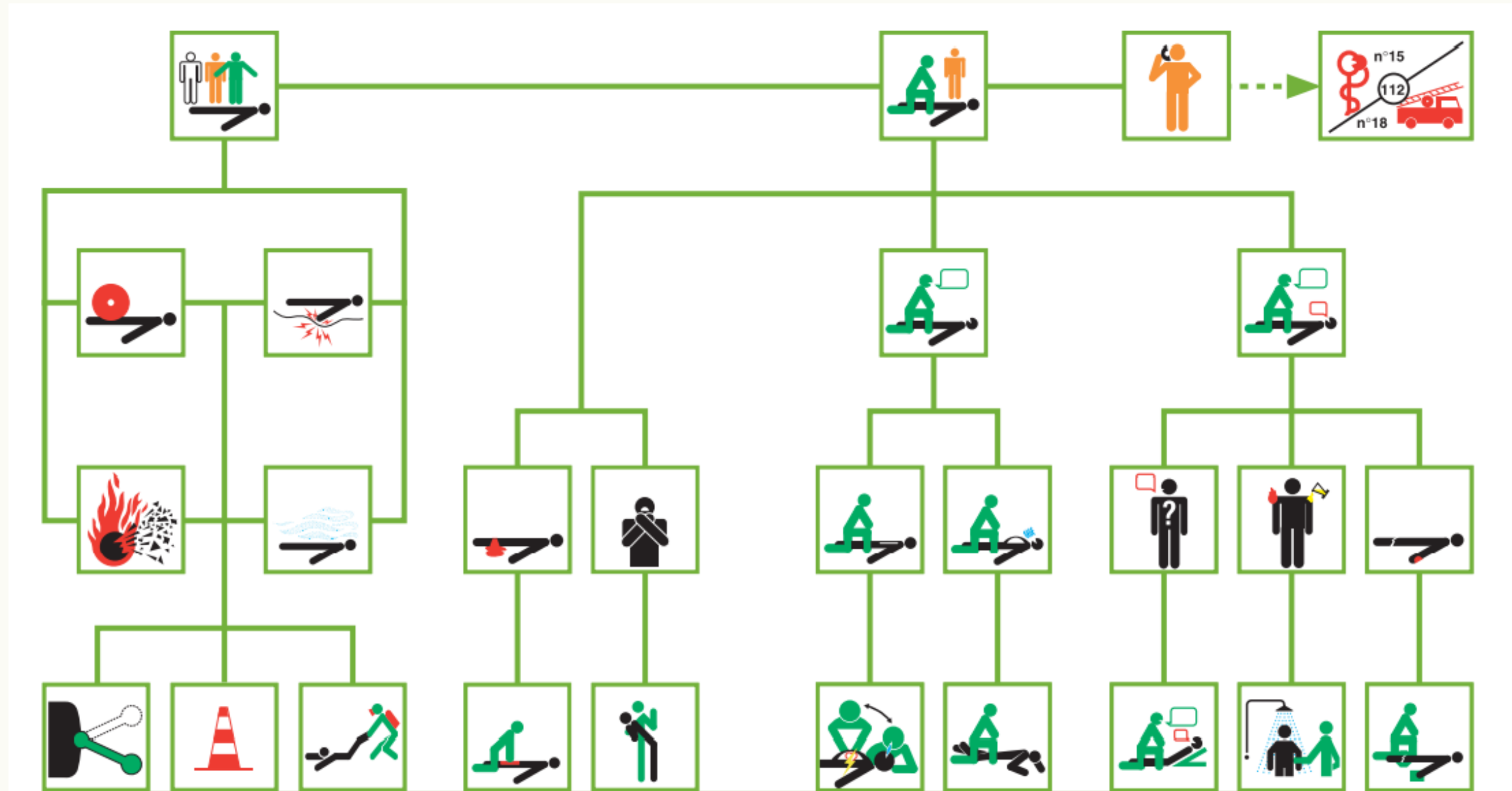
WWW.GROUPE-ACN.FR



CONTACT@GROUPE-ACN.FR

Plan d'intervention S.S.T

Moins de trois
minutes pour agir



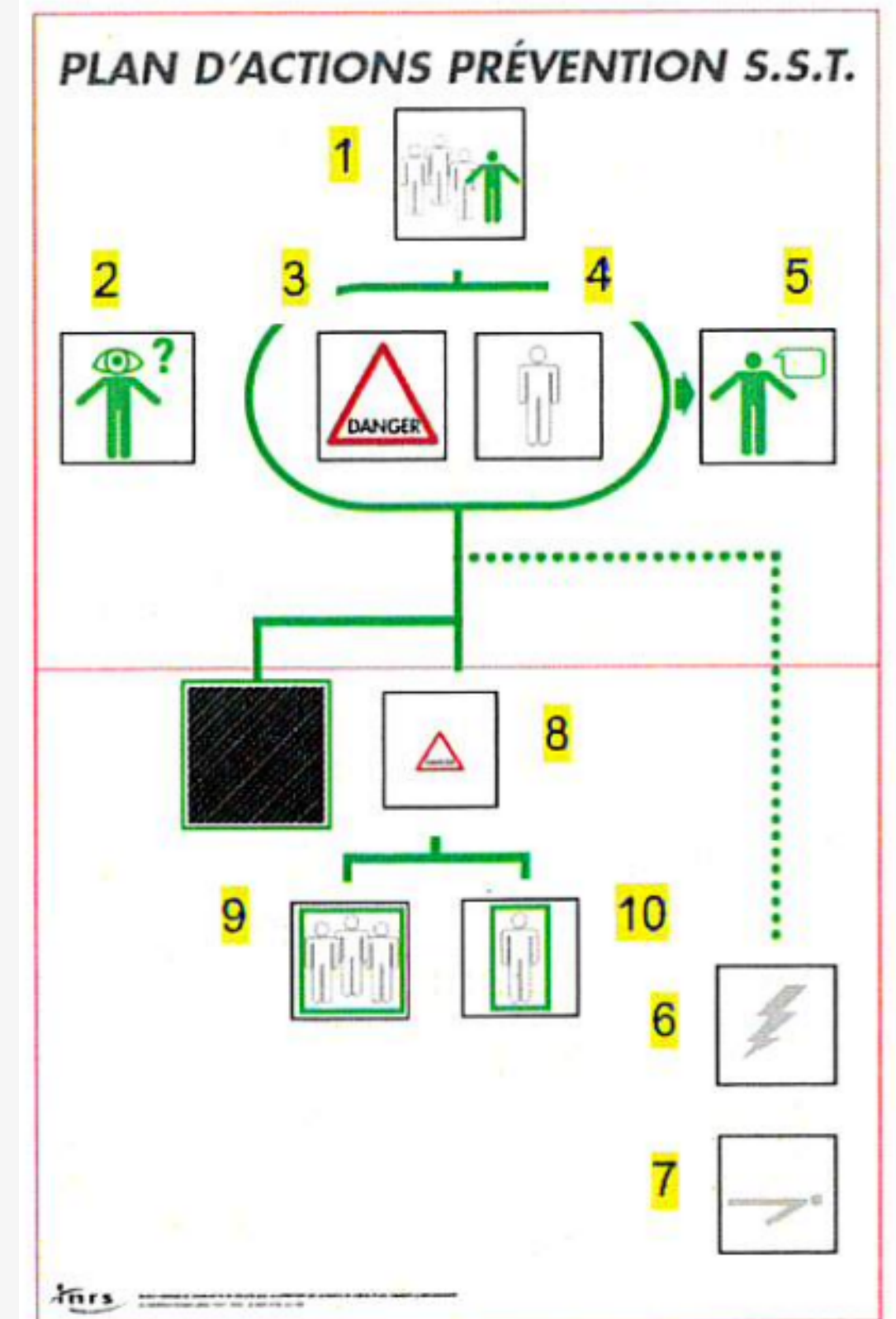
PROTÉGER > EXAMINER > FAIRE ALERTER > SECOURIR

PLAN D'ACTION PRÉVENTION S.S.T

- 1) Prévention des risques
- 2) Observation et analyse
- 3) Identification du danger
- 4) Repérage de la personne exposée
- 5) Remontée d'informations
- 6) Évènement déclencheur éventuel
- 7) Dommage potentiel

8) Suppression du danger

- 8) Danger persistant
- 9) Protection collective
- 10) Protection individuelle



Dans son entreprise, le sauveteur secouriste du travail intervient dans un cadre juridique fixé par le Code du travail et le Code pénal.

Lors d'un accident, l'action du SST s'articule avec celles menées par les autres acteurs du secours.

Sa connaissance du mécanisme d'apparition de l'accident et son aptitude à repérer les situations dangereuses et à les signaler lui permettent de se positionner en tant qu'acteur de prévention dans son entreprise.



Protéger

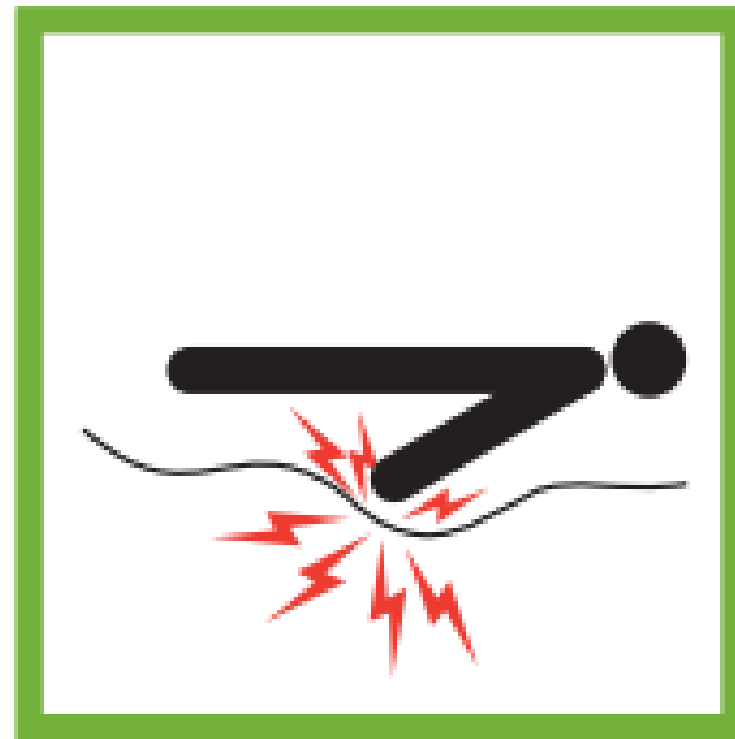


C'est reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants qui menacent la victime de l'accident et les autres personnes exposées.

Identifier le(s) danger(s) persistant(s)



Mécanique



Électrique

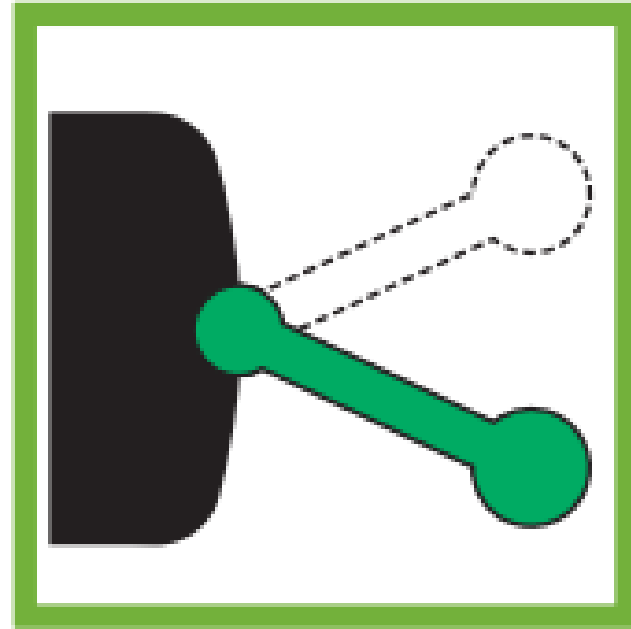


**Thermique
ou pouvant
provoquer un
incendie ou une
explosion**



**Atmosphère
toxique
ou
irrespirable**

Peut-on les supprimer de façon permanente et sans risque?



Si oui, le faire ou le faire faire.

Si non, peut-on isoler la zone dangereuse de façon permanente et sans risque?



Si oui, le faire ou le faire faire.

Si non, peut-on soustraire la victime de la zone dangereuse sans risque?



SI OUI, LE FAIRE OU LE FAIRE FAIRE.

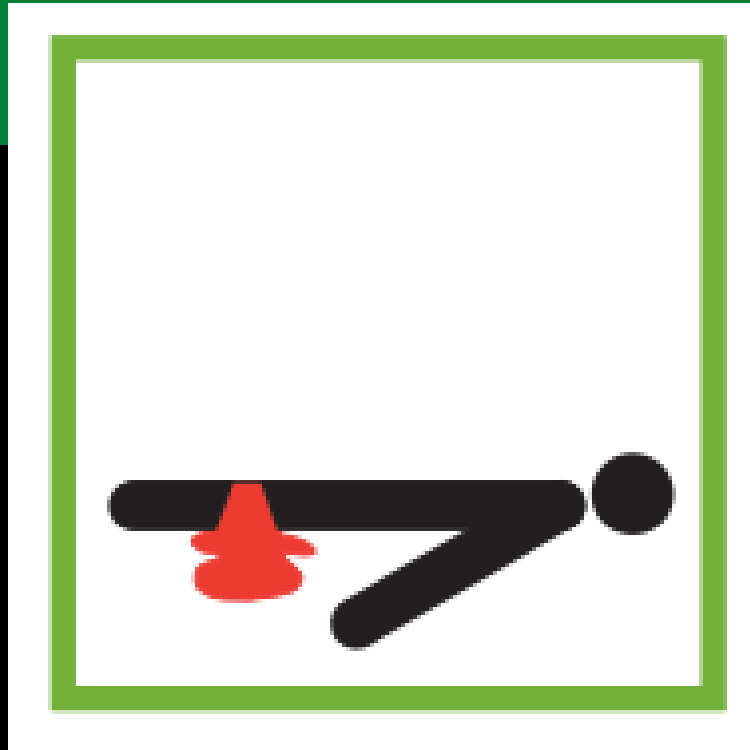
Le dégagement d'urgence est une manœuvre exceptionnelle qui ne doit être utilisée que pour soustraire une victime à un danger réel, immédiat et non contrôlable menaçant sa vie.

Si non, interdire l'accès à la zone dangereuse et faire alerter les secours spécialisés.

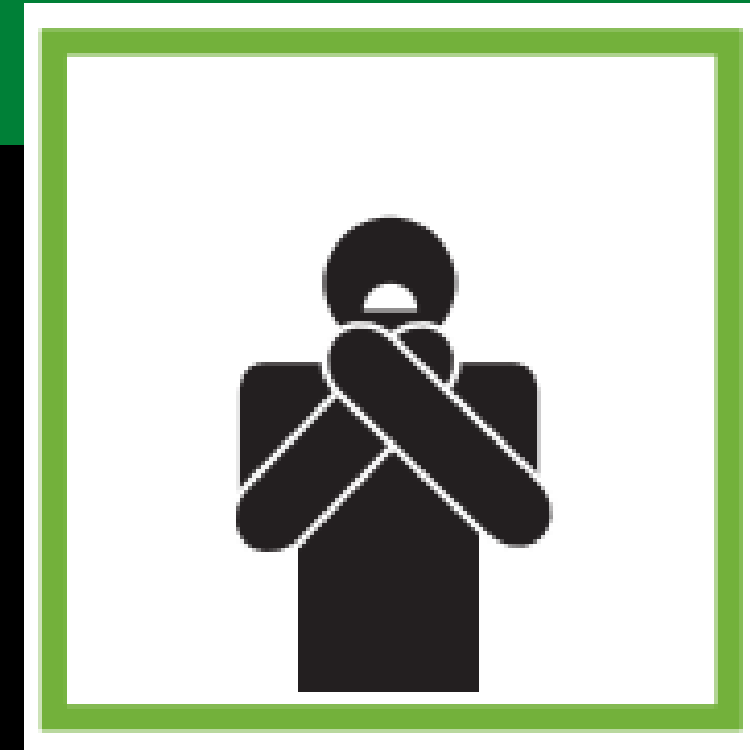
Examiner



C'est rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.



La victime
saigne-t-elle
abondamment ?



La victime
s'étouffe-t-elle?



La victime répond-elle aux questions, se plaint-elle?



LA VICTIME, SI ELLE NE RÉPOND PAS, RESPIRE-T-ELLE?
Dans le cas où la victime est sur le ventre, la mettre sur le dos.

Faire alerter

C'est transmettre aux moyens et aux personnes prévus dans l'organisation des secours de l'entreprise, les informations nécessaires et suffisantes pour qu'ils puissent organiser leur intervention.

L'ALERTE DOIT ÊTRE LA PLUS PRÉCOCE POSSIBLE.



Qui ?

Les moyens de secours et les personnes prévus dans l'organisation des secours de l'entreprise

Comment ?

Choisir, si possible, la personne la plus apte pour faire alerter les secours

Préciser dans le message d'alerte

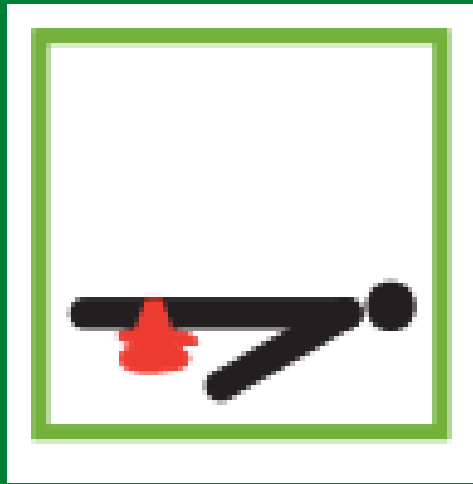
- > Le lieu de l'accident (adresse, atelier, étage...).
- > La nature de l'accident (chute de hauteur, chariot renversé...).
- > Le nombre de victimes.
 - > L'état de la (des) victime(s)

Consignes pour la transmission du message

- > Ne pas raccrocher le premier.
- > S'assurer que l'alerte a bien été donnée.
- > Envoyer une personne au-devant des secours.

Dans tous les cas, organiser l'accès des secours sur le lieu de l'accident, le plus près possible de la victime

SECOURIR



La victime saigne abondamment

Résultat à atteindre

Arrêter le saignement

ACTION PRINCIPALE

Faire comprimer ou comprimer l'origine du saignement

> Avec la paume de la main (protégée si possible). Ou

> Avec un pansement compressif.

Si inefficace ou insuffisant, appuyer avec la paume de la main sur le pansement compressif.

Si la compression manuelle d'une hémorragie d'un membre est inefficace ou impossible, mettre en place un garrot en amont de la plaie pour arrêter le saignement.

CAS PARTICULIERS

> **Saignement de nez** : demander à la victime de s'asseoir, tête penchée en avant; la faire moucher, puis lui demander de se comprimer les narines pendant 10 minutes.

> **Vomissements ou crachats sanglants** : mettre la victime dans la position où elle se sent le mieux; mettre au repos.

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

ACTION COMPLÉMENTAIRE

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

> Faire allonger la victime

> Surveiller l'efficacité de la technique utilisée.

> Couvrir la victime (laisser le garrot visible si pose d'un garrot).

> Réconforter.



ACTION PRINCIPALE



Obstruction complète des voies aériennes (la victime ne peut plus parler, ne peut plus crier, ne peut plus tousser ou émettre un son, garde la bouche ouverte, s'agite, **(devient rapidement bleue)**)

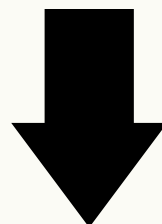
- > Donner de 1 à 5 claques dans le dos. Si inefficace :
- > Adulte, grand enfant : compressions abdominales (méthode de Heimlich).
- > Femme enceinte, personne obèse : compressions thoraciques.
- > Victime tenant sur l'avant-bras du SST : compressions thoraciques avec deux doigts au milieu de la poitrine.

Obstruction partielle voies aériennes (la victime peut parler, peut crier, peut tousser et peut respirer avec un bruit surajouté)

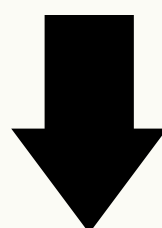
- > Mettre au repos.
- > L'encourager à tousser.
- > Suivre les conseils donnés par les secours médicalisés. Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.



LA VICTIME S'ÉTOUFFE



Résultat à atteindre



Désobstruer les voies aériennes

ACTION COMPLÉMENTAIRE

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

- > Mettre la victime dans la position dans laquelle elle se sent le mieux.
- > Couvrir et surveiller son état.
- > Réconforter.
- > Suivre les conseils donnés par les secours médicalisés.

ACTION PRINCIPALE

- > Comprimer le thorax - massage cardiaque (15 compressions) en respectant les rythmes préconisés (100 à 120 par mn).
- > Souffler de l'air dans les poumons (2 insufflations).
- > Répéter des cycles de 30 compressions et 2 insufflations. > Mettre en œuvre le plus tôt possible le défibrillateur.

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

CAS PARTICULIER

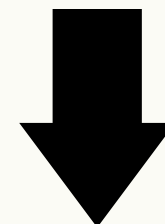
Enfant et/ ou le Nourrisson

En l'absence de respiration ou si la respiration est anormale, la conduite à tenir est la même que chez l'adulte, mais il convient de :

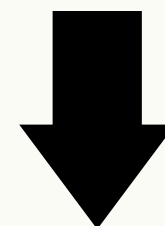
- > Débuter la RCP par 5 insufflations initiales avant de poursuivre par les compressions thoraciques;
- > Associer ensuite les compressions thoraciques aux insufflations selon un cycle comprenant 15 compressions et 2 insufflations.



LA VICTIME NE RÉPOND PAS, ELLE NE RESPIRE PAS



Résultat à atteindre



Rétablir artificiellement une respiration et une circulation sanguine efficaces

ACTION COMPLÉMENTAIRE

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

- > Surveiller l'efficacité de(s) la technique(s) utilisée(s).
- > Couvrir la victime sauf le thorax.

ACTION PRINCIPALE



EN CAS D'ÉVÉNEMENT NON-TRAUMATIQUE

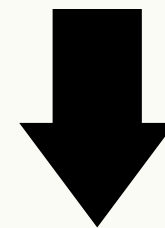
- > Libérer les voies respiratoires.
- > Placer la victime sur le côté, en Position Latérale de Sécurité (PLS).
- > Faire alerter immédiatement les secours, si un témoin est présent.
- > Dans le cas où le SST est seul, après avoir mis la victime en PLS et s'il n'a pas obtenu une aide de la part d'un témoin, il peut quitter la victime, aller le plus rapidement possible alerter les secours puis revenir auprès de la victime.
- > Protéger la victime contre la chaleur, le froid et/ou les intempéries.
- > Surveiller en permanence la respiration de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

EN CAS D'ÉVÉNEMENT TRAUMATIQUE

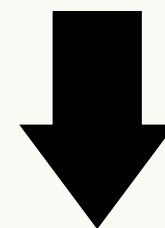
- > Ne pas bouger la victime ou la laisser sur le dos,
- > Maintenir la tête en arrière,
- > Faire alerter immédiatement les secours, si un témoin est présent. Dans le cas où le SST est seul, après avoir mis la victime en PLS et s'il n'a pas obtenu une aide de la part d'un témoin, il peut quitter la victime, aller le plus rapidement possible alerter les secours puis revenir auprès de la victime.
- > Protéger la victime contre la chaleur, le froid et/ou les intempéries.
- > Surveiller en permanence la respiration de la victime jusqu'à l'arrivée des secours. En cas de vomissement, mettre la victime sur le côté et maintenir l'axe tête-cou-tronc si possible.



LA VICTIME NE RÉPOND PAS, ELLE RESPIRE



Résultat à atteindre



Lui permettre de continuer à respirer

ACTION COMPLÉMENTAIRE

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

- > Couvrir.
- > Surveiller sa respiration.



ACTION PRINCIPALE



> Observer les signes du malaise (en particulier signes de l'AVC – accident vasculaire cérébral – et de l'accident cardiaque).

> Mettre la victime au repos.

> Écouter, questionner la victime et/ou son entourage.

> Suivre les conseils donnés par les secours médicalisés.

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

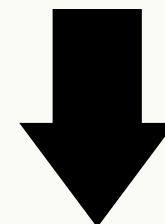
CAS PARTICULIER (PRISE EN CHARGE URGENTE)

> En cas de malaise provoqué par la chaleur ou à la suite d'un effort prolongé : accompagner la victime vers un endroit frais et aéré, prendre sa température si possible, desserrer ses vêtements ou la dévêtir, la rafraichir avec de l'eau froide, un brumisateur ou la placer sous un courant d'air, lui faire boire en petite quantité si elle est consciente.

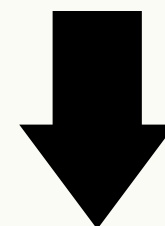
> Maladie infectieuse : fièvre > 37.8, frissons, courbatures, fatigue intense ;
> Autres maladies : douleurs abdominales, diarrhée, transpirations, pâleur intense etc...



LA VICTIME SE PLAINT DE MALAISE



Résultat à atteindre



Mettre au repos, écouter, questionner, apprécier l'état de la victime en vue de prendre un avis médical

ACTION COMPLÉMENTAIRE

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime, suivant le cas

> Aider, à sa demande, la victime :

- à prendre un médicament
- à prendre un sucre.
- Réconforter.

ACTION PRINCIPALE

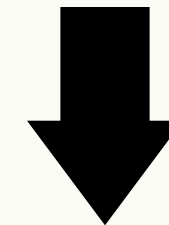
CAS PARTICULIER

Malaises provoqués par la chaleur

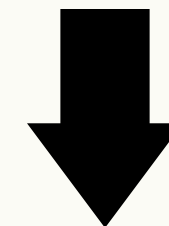
En cas de malaise provoqué par la chaleur ou à la suite d'un effort prolongé : accompagner la victime vers un endroit frais et aéré, prendre sa température si possible, desserrer ses vêtements ou la dévêtir, la rafraichir avec de l'eau froide, un brumisateuseur ou la placer sous un courant d'air, lui faire boire en petite quantité si elle est consciente .



**LA VICTIME SE
PLAINT DE
MALAISE**



Résultat à
atteindre



Mettre au repos,
écouter, questionner,
apprécier l'état de la
victime en vue de
prendre un avis
médical

ACTION PRINCIPALE

CAS PARTICULIER



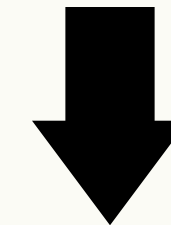
Prévention des malaises vagues :

Quand la victime déclare faire régulièrement des malaises « vagues » et présente ou décrit des signes comme un étourdissement, des nausées, des sueurs, une sensation de chaleur, des points noirs devant les yeux ou un sentiment de perte de conscience imminente, inviter la victime à réaliser une des manœuvres physiques suivantes pour éviter une perte de connaissance, en agissant sur la circulation :

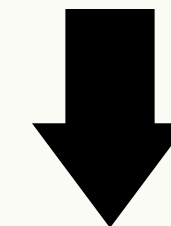
- L'accroupissement si la victime est en position debout (cette technique peut être un préalable à la mise en position allongée),
- Se placer en position accroupie ;
- Baisser la tête comme pour la mettre entre les deux genoux.
- Le croisement des membres inférieurs
- Croiser les membres inférieurs ;
- Contracter les muscles en essayant de tendre les jambes ;
- Serrer les fesses ;
- Contracter la ceinture abdo



**LA VICTIME SE
PLAINT DE
MALAISE**



Résultat à
atteindre



Mettre au repos,
écouter, questionner,
apprécier l'état de la
victime en vue de
prendre un avis
médical

ACTION PRINCIPALE



Si la brûlure est d'origine thermique ou électrique

- > Arroser immédiatement la zone brûlée à l'eau courante tempérée entre 10 à 20 minutes pour refroidir.
- > En parallèle, retirer les vêtements s'ils n'adhèrent pas à la peau.

Si la brûlure est d'origine chimique

- > Arroser immédiatement la zone brûlée à l'eau courante tempérée pour éliminer le produit.
- > Parallèlement, ôter les vêtements imbibés de produit en se protégeant. Cas particuliers : en cas d'ingestion ou d'inhalation de produits caustiques ou corrosifs

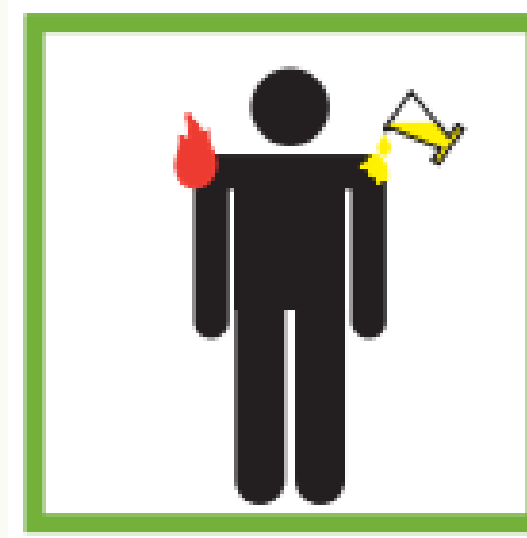
> En cas de projection dans l'œil ou sur une partie localisé : rincer la zone pendant 15 mins au moins.

> En cas de projection importante : mener la victime vers un douche sécurisée, la déshabiller et la rincer et la faire se doucher pendant au moins 15 mins.

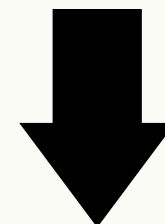
> En cas d'ingestion ou d'inhalation : faire assoir la victime, ne jamais la faire vomir, ni lui donner à boire

> Suivre les conseils des secours médicalisés.

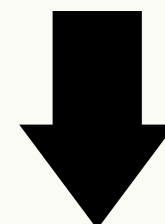
Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.



LA VICTIME SE PLAINT DE BRÛLURES



Résultat à atteindre



Éviter une aggravation de la brûlure

ACTION COMPLÉMENTAIRE

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

- > Faire allonger.
- > Couvrir.
- > Réconforter.
- > Surveiller.

ACTION PRINCIPALE



Douleur au cou à la suite d'un traumatisme

- > Conseiller à la victime de ne faire aucun mouvement.
- > Éviter toute manipulation intempestive.
- > Stabiliser si possible le rachis cervical, dans la position où il se trouve, en maintenant la tête à deux mains.

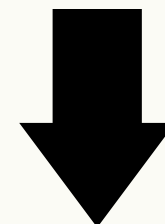
Traumatisme d'un membre

- > Éviter toute manipulation intempestive.
- > Respecter la position prise par la victime.
- > Conseiller fermement à la victime de ne pas bouger la partie atteinte.

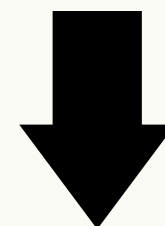
Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.



LA VICTIME SE PLAINT D'UNE DOULEUR EMPÊCHANT D'EFFECTUER CERTAINS MOUVEMENTS



Résultat à atteindre



Éviter toute aggravation de la fracture supposée

ACTION COMPLÉMENTAIRE

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

- > Couvrir.
- > Réconforter.
- > Surveiller.

ACTION PRINCIPALE



Pour une plaie grave

- > Mettre la victime dans la position préconisée
- > Ne pas retirer les corps étrangers éventuellement présents dans la plaie
- > Dans le cas d'une section de membre : protéger le moignon et conditionner le segment sectionné.

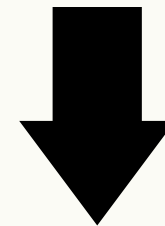
Pour une plaie simple

- > Nettoyer et protéger la plaie.

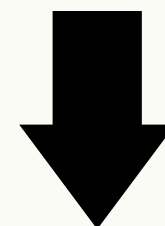
Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.



LA VICTIME SE PLAINT
D'UNE PLAIE QUI NE
SAIGNE PAS
ABONDAMMENT



Résultat à
atteindre



Éviter toute
aggravation de la
plaie

ACTION COMPLÉMENTAIRE

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

- > S'assurer que la victime est à jour de sa vaccination antitétanique.



ÊTRE ACTEUR DE
LA PRÉVENTION
DES RISQUES
PROFESSIONNELS

CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DE PRÉVENTION

Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail est capable de

- > Repérer les dangers dans une situation de travail.
- > Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail dangereuse, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

INFORMER LES PERSONNES EN CHARGE DE LA PRÉVENTION DANS L'ENTREPRISE DES SITUATIONS DANGEREUSES REPÉRÉES

Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail est capable de > Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise, de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s).



GROUPE ACN



CONTACT@GROUPE-ACN.FR



01.74.81.00.62



WWW.GROUPE-ACN.FR

SOURCE : [HTTPS://WWW.INRS.FR](https://www.inrs.fr)



CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ DU GROUPE ACN, IL NE PEUT ÊTRE DIFFUSÉ OU REPRODUIT SANS SON AUTORISATION.